Dossier de Consultation des Entreprises

Détail Estimatif (D.E.)

Objet du Marché

Effacement du seuil de la Galache sur le Vincou en Haute-Vienne

Maître d'ouvrage contractant

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
23, avenue de Lorraine
87290 CHATEAUPONSAC
Téléphone : 05.55.76.20.18
Courriel : smabga@sfr.fr

Cadre de la consultation

Marché de prestations intellectuelles passé selon la procédure des **marchés à procédure adaptée** en application de l'article 28 du Code de Marchés Publics

Avril 2018

MARCHE PUBLIC

Détail Estimatif
(D.E.)

Maître d'ouvrage
M. le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents

Objet du Marché
Effacement du seuil de la Galache sur le Vincou en Haute-Vienne

Marché passé selon la **procédure adaptée** en application de l'article 28 du Code de Marchés Publics

BORDEREAU DES PRIX

N° des Prix	Désignation du prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (hors taxes)
1	**Elément de mission AVP** Ce prix rémunère les prestations de phase d'avant projet (**AVP**) selon les prescriptions du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 et de son arrêté d'application du 21 décembre 1993. Dans le cadre de cette étude, les phases APS et APD seront menées conjointement. Ce prix sera payé comme défini à l'article 4.2	
2	**Elément de mission PRO** Ce prix rémunère les prestations d'étude de projet. Ce prix sera payé comme défini à l'article 4.2	
3	**Elément de mission ACT** Ce prix rémunère les prestations l'assistance apportée au maitre d'ouvrage pour la passation du contrat de travaux. Ce prix sera payé comme défini à l'article 4.2	
4	**Elément de mission EXE et / ou VISA** Ce prix rémunère les prestations de visa des études d'exécution permettant la réalisation des ouvrages. Ce prix sera payé comme défini à l'article 4.2	
5	**Elément de mission DET** Ce prix rémunère les prestations de direction de l'exécution des contrats de travaux. Ce prix sera payé comme défini à l'article 4.2	
6	**Elément de mission OPC** Ce prix rémunère les prestations d'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier. Ce prix sera payé comme défini à l'article 4.2	
7	**Elément de mission AOR** Ce prix rémunère les prestations d'assistance apportée au maitre d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant le période de garantie de parfait achèvement. Ce prix sera payé comme défini à l'article 4.2	
8	**Options ou suggestions** Ce prix rémunère à l'unité les prestations concernant toute option ou toute suggestion liée à cette étude.	

DETAIL ESTIMATIF

N° Prix	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
1	**Elément de mission AVP**	1		
2	**Elément de mission PRO**	1		
3	**Elément de mission ACT**	1		
4	**Elément de mission EXE et / ou VISA**	1		
5	**Elément de mission DET**	1		
6	**Elément de mission OPC**	1		
7	**Elément de mission AOR** **Le Forfait :**	1		
8	**Options - suggestions**			

Montant total de l'estimation H.T. : ……

T.V.A. 20 % :.....

Montant total T.T.C. de l'estimation :.....